



LA LETTRE n°20

de l'administrateur salarié de GRDF parrainé par la CFE-CGC Énergies

EDITO

Après une très bonne année 2017 pour GRDF, 2018 a démarré faiblement avec un mois de janvier très doux, la consommation de gaz étant en retrait par rapport à 2017 ce qui conduit à un manque de près de 60 M€ de chiffre d'affaires. Ce retard sera probablement difficile à rattraper sur le reste de l'année.

La clôture des comptes nous confirme la bonne tenue financière de l'entreprise ainsi que l'embellie sur le nombre de clients raccordés au réseau de distribution, en augmentation de 21 000 clients. Bravo aux salariés en charge du développement gazier !

Afin de permettre à GRDF de développer son model business, le Conseil d'Administration a validé la création d'une filiale et de deux sous-filiales. L'une pour assurer une prestation sur des réseaux de gaz privés et la seconde pour promouvoir la technologie Gazpar. Cette décision doit permettre à GRDF de trouver de nouvelles sources de revenus tout en se conformant à la réglementation en vigueur. La sous-filiale qui porte le projet « Sérénigaz » va pouvoir officiellement aller démarcher les clients des sites industriels pour proposer toute une gamme de prestations dans l'exploitation et la maintenance de réseaux gaz. Une étude démontre que le potentiel porte sur plusieurs milliers de sites en France.

De même, la sous-filiale en charge de la connectivité se rapproche de plusieurs opérateurs étrangers pour le développement d'un compteur communiquant utilisant la technologie 169 MHz (Hongrie, Japon, Belgique).

Bilan financier année 2017

GRDF affiche des résultats financiers très satisfaisants, certes un peu aidés par des décisions gouvernementales (réduction du taux d'imposition des entreprises), mais aussi grâce à l'augmentation du nombre de clients raccordés au réseau de distribution et à une maîtrise des coûts.

Souhaitant bénéficier encore des taux d'intérêts bas, la direction financière a proposé au Conseil de rembourser par anticipation le prêt au taux de 5% par la contraction de trois nouveaux prêts pour un montant de 1,1 milliard d'euros.

L'opération conforte ainsi le « gearing » de GRDF dans la fourchette autorisée par la Commission de Régulation de l'Énergie (CRE) mais aussi la remontée de cash à la maison-mère (remboursement de prime d'émission au-delà du bénéfice IFRS de l'entreprise, en sus des dividendes versés et du remboursement des

Sommaire :

Bilan financier année 2017

Organisation de GRDF en région

Elections au CA de ENGIE

LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS!



Eric BEUSSON
Eric-Beusson-Administrateur@grdf.fr

emprunts au Groupe). GRDF sera de nouveau amenée à payer une lourde indemnité de remboursement anticipé à Engie.

Cet excellent résultat amène en effet GRDF à distribuer des dividendes à son actionnaire principal, ENGIE mais aussi une participation à ses salariés. On ne peut que se féliciter de cette décision, bien qu'elle soit imposée par la loi et que le partage de ces bénéfices soit loin du slogan 1/3 pour l'actionnaire, 1/3 pour les salariés et 1/3 pour l'investissement.

En effet, le montant de la participation accordée aux salariés représente à peine 11 millions d'euros, alors que le versement à l'actionnaire dépasse les 70 millions d'euros. On aurait espéré que les salariés obtiennent un partage plus équitable au vu des résultats publiés par ENGIE le 8 mars, GRDF participant substantiellement à l'EBITDA de l'ex-branche infrastructures.

Quant aux investissements réalisés, ils sont dans la lignée du budget prévu. Ils sont pour la majorité absorbés par les projets SI liés à Gazpar. On ne voit pas encore sur l'année 2017 l'envol du biogaz comme espéré dans le projet d'entreprise GRDF 2018. Les investissements de modernisation stagnent de manière surprenante.

GRDF est toujours dans l'attente de décision du Cordis et de la CRE sur le commissionnement dû aux fournisseurs. La loi sur les hydrocarbures devrait apporter une réponse.

Organisation en région

Le Directeur Général a annoncé, en sus de la réorganisation des Unités Services Régionaux, la volonté de GRDF de se réorganiser en région. L'objectif évoqué est de se rapprocher de l'organisation politique en calant les Directions Réseaux et Clients-Territoires sur les régions administratives. Pour cela, les régions Centre et Méditerranée sont amenées à disparaître au profit des régions Est, Sud-Ouest et Ouest.

Si fondamentalement le travail des salariés exploitants ne devrait pas être impacté, il n'en va pas de même pour les fonctions supports ou le management. En effet, ce groupement va sûrement créer des doublons dans certains métiers ou poste de managers. L'exemplarité sociale que nous revendiquons doit donc amener GRDF à se mettre en capacité d'offrir des opportunités aux salariés qui seront impactés par cette réorganisation, dans des secteurs que nous sommes en train de développer, tel que le biogaz, le bio-GNV et les Smart-Grids, et au statut des IEG. De même, cette réorganisation ne doit pas donner l'opportunité aux directeurs d'unité de faire de la productivité et de réduire le nombre d'emplois.

Nous attendons beaucoup de la Direction des Ressources Humaines dans cette gestion des emplois et des compétences. Elle doit confirmer le classement de l'entreprise qui plaçait GRDF au second rang des entreprises appréciées par leurs salariés.

Elections au CA d'ENGIE

Tous les salariés du Groupe ont été appelés à élire leurs représentants au Conseil d'Administration d'ENGIE, par un vote électronique du 8 au 15 mars 2018. Au moment où le Gouvernement, suite à un rapport réalisé dans le cadre du projet de loi « Pacte », pense revoir le nombre d'administrateurs salariés au sein des Conseils d'Administration, les salariés ont montré par leur mobilisation qu'ils accordaient de l'importance à leurs représentants dans la gouvernance de leur entreprise. Même si cela dérange à première vue les représentants du syndicat patronal du MEDEF qui sont vent debout contre l'idée de renforcer la présence des salariés dans les conseils d'administration.

LA CFE ÉNERGIES,
100% LIBRES... 100% VOUS !

